



L'AVENIR DU NORD



DUNNIGAN J. Geo.
200 rue Castonguay,
ST. JEROME,
Co. Terrebonne, P. Q.

HEBDOMADAIRE DEVOUE AUX INTERETS DE ST-JEROME ET DU DISTRICT
Fondateurs: Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1962

1897-1962

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même: nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". — Benjamin Sulte.

Vol. 65 — No 24 — St-Jérôme — 6 février 1963

Prix: 10 sous

Le gouvernement Diefenbaker renversé — Élections en avril



LE CYNISME DE REAL CAOUCETTE

Une fois de plus les crédulistes ont maintenu au pouvoir le gouvernement Diefenbaker. Réal Caouette a donné l'explication de ce vote: son Parti détient la balance du pouvoir et il ne contribuera pas à renverser immédiatement le gouvernement conservateur. Il faut que le parti du Crédit social ait le temps d'organiser les cadres du Parti dans les autres Provinces. Voilà au moins une explication claire et précise. Peut-on avoir une conception plus mesquine de la véritable politique? Peu importe à Réal Caouette que le gouvernement conservateur maintienne le pays dans le marasme... tout ce qui compte pour lui c'est la manœuvre électorale en vue des prochaines élections.

SALE MANOEUVRE DE L'UNION NATIONALE

Pour l'ouverture de sa campagne électorale dans le comté de Vaudreuil le 20 octobre dernier, l'honorable Paul Gérin-Lajoie avait organisé une "tente publicitaire" qui devait contenir photos, maquettes et cartes démontrant les réalisations du Ministre dans son comté ainsi que ses projets pour l'avenir. Cette tente a été l'objet d'un incendie qui fut diversement commenté. Immédiatement après les organisateurs de l'honorable Gérin-Lajoie ont trouvé des indices d'un incendie criminel allumé par des adversaires politiques; les partisans du candidat de l'Union Nationale ont laissé entendre que l'incendie a pu être provoqué par l'organisation du candidat libéral afin d'attirer à ce dernier la sympathie des électeurs. La vérité vient d'éclater: deux partisans de l'Union Nationale ont plaidé coupables à l'accusation d'avoir été les auteurs de cet incendie; ils ont déclaré que c'est à la suite d'un complot tramé dans un hôtel du voisinage qu'ils ont été dé-

Assemblée générale annuelle de l'Association des enfants arriérés de St-Jérôme

Mardi, le 12 février à 8.30 h. p.m., en la salle de la Légion Canadienne, aura lieu l'assemblée générale annuelle de tous les membres de l'Association des Enfants Arriérés de St-Jérôme.

Il y aura élection des membres du comité de direction pour l'année 1963. La campagne de vente des cartes de membres débutera lors de cette assemblée. Tous les membres et les personnes intéressées à aider cette association sont invités à cette réunion générale.

LA PENSEE LIBERALE

Il est à souligner que lors de la récente conférence libérale provinciale de l'Ontario, M. Ritchard Comber, du Club libéral de l'Université Waterloo, a fait adopter une résolution demandant de faire du français une langue officielle à la Législature ontarienne. Une telle résolution est absolument conforme à la véritable pensée libérale.

LE FUHRER ADRIEN ARCAND

Le Führer canadien Adrien Arcand devait faire à Bois-châtel, près de Québec, une conférence sur "l'Esprit nouveau".

Ce conférencier — fasciste de notoriété publique et ancien maire d'un camp de concentration — était l'invité du curé Pierre Gravel de troublante mémoire. Le fascisme n'est pas mort dans la province de Québec!

Avis de l'hon. Lionel Bertrand

A cause de troubles de circulation, causés par la fatigue des dernières semaines, M. Lionel Bertrand, Secrétaire de la province et député de Terrebonne, a été tenu de canceler tous les engagements pris pour la dernière fin de semaine. Il devra, tant que durera la session, n'accepter qu'un minimum d'invitations. Avant de rentrer à Québec, lundi soir, M. Bertrand a assisté à Montréal à l'assermentation de Me Léo Girard, comme membre de la Commission des Valeurs mobilières de la province. Mardi, hier et aujourd'hui, il défend devant le comité des bills publics de l'Assemblée législative, les trois bills présentés récemment concernant les coopératives, les caisses d'épargne et de crédit, et les amendements à apporter à la loi des syndicats coopératifs. Ce sera donc une semaine excessivement chargée, d'autant plus que ces trois bills devront revenir devant le parlement pour leur adoption en troisième lecture. M. Bertrand sera à son bureau de Ste-Thérèse, vendredi soir, alors qu'il recevra quelques délégations et samedi avant-midi, à partir de neuf heures.

NOMINATION DE Me LEO GIRARD



La photographie ci-dessus a été prise, dans les bureaux de l'hon. Lionel Bertrand, Secrétaire de la province, quelques heures après que le cabinet provincial eût nommé Me Léo Girard, avocat de St-Jovite, membre de la Commission des Valeurs mobilières de la province de Québec. On remarque sur cette photo, de gauche à droite, M. Maurice Désy, président de la Commission, M. Lionel Bertrand et Me Léo Girard. On remarque à l'arrière-plan les tentures qui portent bien en évidence la fleur de lis, et sur le mur une photographie bien familière aux personnes qui connaissent et fréquentent le parc du Mont-Tremblant.

Me Léo Girard a été assermenté, lundi le 4 février, à Montréal, par l'hon. juge Hector Perrier.

L'Heure est au DIALOGUE...

Une preuve de plus sera apportée le 7 février prochain, alors que plus de 100 responsables diocésains et régionaux, de différents mouvements apostoliques du diocèse se rencontreront, à Saint-Jérôme. C'est ainsi que laïcs, prêtres, religieux et religieuses auront l'occasion de fraterniser durant le souper et en partageant durant l'exposé et la discussion qui suivra, les mêmes préoccupations apostoliques. On annoncera les prochaines activités du diocèse au point de vue apostolat: 1) La campagne des vocations, du 3 mars au 11 avril. 2 semaines sur chacune des vocations: laïque, religieuse, sacerdotale. 2) Rencontre de laïcs sur le Concile au début de mai. Thème: "Le Concile dans notre paroisse".

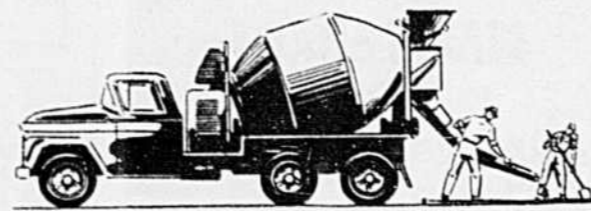
me: "Le Concile dans notre diocèse". 3) Semaine de l'apostolat laïque. Thème: "Le Concile dans notre paroisse". M. le Chanoine M. Matte exposera ce qu'est la Pastorale d'ensemble et la place des mouvements dans cet effort d'adaptation aux besoins de notre XXe siècle. S. E. Mgr Emilien Frenette

viendra ensuite apporter son message. Cette rencontre est préparée par le comité diocésain d'Action Catholique composé de: M. Louis Asselin, président — Madame Louise Guérin, vice-présidente, M. Bernard Lalonde et M. Fernand Montplaisir, conseillers — M. le Chan. Maurice Matte, dir. diocésain et Rita Maurice, secrétaire.

A STE-MARCELLE

M. le Curé Joseph Matte de la paroisse Ste-Marcelle annonce qu'à partir de dimanche, le 10 février, il y aura Messe-lue, à cinq heures P.M. en l'église Ste-Marcelle.

LA RUMEUR SERAIT-ELLE FONDEE?



Depuis quelque temps déjà, dame rumeur veut qu'un groupe d'hommes d'affaires de St-Jérôme s'unissent pour la formation d'une compagnie de béton préparé (ready-mix). Si cette rumeur est fondée, elle contribuera peut-être à diminuer le flot de camions malaxeurs étrangers que nous voyons circuler continuellement dans nos rues. A l'heure d'aller sous presse, nous connaissons déjà les noms de quelques-uns des intéressés, et il ne fait aucun doute que ces personnes mèneront à bien leur entreprise. Nous demeurerons à l'affût pour d'autres nouvelles afin de pouvoir renseigner nos lecteurs dès que l'annonce de la formation de cette compagnie deviendra officielle.

L'OPINION LIBRE

Les Municipalités ont raison...!

Il existe au milieu de notre société démocratique canadienne certaines anomalies choquantes, contre lesquelles il est juste et sage de réagir — dans l'ordre, bien entendu — mais avec une logique justifiant la fermeté. En tête de ces anomalies, on peut classer l'impossibilité dans laquelle sont forcement tenues les municipalités et les corporations scolaires de payer des taxes proportionnées à la Couronne, c'est-à-dire aux deux gouvernements supérieurs.

Les gouvernements supérieurs, qui sont après tout, en tant que possesseurs d'immeubles, des personnes morales et juridiques comparables aux sociétés particulières, devraient avoir la générosité de payer des taxes proportionnées dans une certaine mesure à la valeur des immeubles qu'ils possèdent. A la fin du compte, les gouvernements supérieurs n'y perdraient pas autant que cela peut paraître à première vue; car ils n'auraient plus à déboursier autant d'argent sous forme de subsides, pour aider les municipalités actuellement trop pauvres, à jouer adéquatement le rôle toujours plus chargé que leur imposent les conditions nouvelles, de connivence avec les gouvernements supérieurs.

Il convient de déclarer vétuste le concept en vertu duquel nos municipalités et nos commissions scolaires ne peuvent pas taxer les immeubles et nos commissions scolaires comme tous les autres propriétaires d'immeubles. Ce n'est pas la première fois que cette excellente idée est lancée, mais on devrait l'affirmer beaucoup plus souvent, jusqu'à son triomphe.

En 1954, le gouvernement d'Ottawa a fait un pas dans la bonne voie, mais on nous assure que les fonctionnaires fédéraux interprètent cette loi de plus en plus restrictivement, de sorte que nos administrations locales en bénéficient très peu.

Comme il se doit, Québec se montre plus généreux qu'Ottawa dans la distribution de subsides aux corps publics locaux. Cependant, même dans ce cas-ci, mieux vaudrait probablement s'inspirer du proverbe disant que "les bons comptes font les bons amis", après quoi une politique de subsides rajunie pourrait apporter les correctifs nécessités par la justice distributive.

Nous pouvons peut-être espérer que la très opportune enquête sur la fiscalité, projetée par le gouvernement provincial, fournira à l'opinion publique l'occasion de se prononcer sur cette question importante au point de vue pratique aussi bien qu'en regard de l'idéal démocratique, à réaliser plus complètement chez nous.

Il semble raisonnable et souhaitable que les deux gouvernements supérieurs restent en mesure de remplir toutes leurs fonctions gouvernementales et conservent le respect de la population. Nous ne voulons pas être de ceux qui prennent plaisir à dresser, parfois sans aucune raison avouable, les autorités publiques l'une contre l'autre, tout simplement parce que c'est un moyen de se constituer un petit capital politique.

Mais nous ne comprenons pas pourquoi, au moment de la perception des taxes, les deux gouvernements supérieurs ne seraient pas considérés sur le même pied que tous les propriétaires d'immeubles.

EUGENE L'HEUREUX

Election chez les Assureurs-Vie

La semaine dernière, L'Association des Assureurs-Vie des Laurentides, a tenu son premier dîner annuel. Le nouveau bureau de Direction est le suivant: Président: M. Jules Charland, gérant, St-Jérôme, L'Industriel-le V.-Président: Georges H. Laurendeau, C.L.U., gérant, St-Jérôme, Métropolitain. Le secrétaire est à 221 La-V.-Président: Gérard Dubreuil, St-Jérôme, La Prudentielle. Secrétaire: Gaston Laurier, C.

L.U., gérant, St-Jérôme, La Laurentienne. Directeurs: Jean Parenteau, St-Jérôme, Ass.-Vie Desjardins. Léonard Brosseau, Ste-Thérèse, La Solidarité. Gontran Latour, St-Jérôme, Crown Life. J.J. Forget, St-Antoine, Les Artisans. E. R. Ladouceur, St-Jérôme, La Prudentielle. Le secrétariat est à 221 La-belle. Gaston LAURIER, C.L.U.

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Son Excellence Mgr l'Evêque de St-Jérôme: M. l'abbé J.-Léo Clément est nommé curé de Terrebonne, en remplacement de M. le chanoine Rodolphe Joly, démissionnaire pour raisons de santé. Installation le 19 février, à 8 h., p.m., par M. le vicaire forain Gaëtan Cadieux.

M. l'abbé Roland Chartrand est nommé curé de Notre-Dame-de-Fatima et sera installé le 19 février, à 8 h. p.m., par Mgr Laurent Presseault, P.D.

M. l'abbé Gaston Pageau devient curé de Brownsburg et sera installé le 19 février à 8 h. p.m., par M. le vicaire forain Dalma Brisebois.

M. l'abbé Georges Duquet devient curé de Ste-Monique et sera installé le 19 février, à 8 h. p.m., par M. le vicaire forain Jean-Paul Savage.

M. l'abbé Raymond Proulx est nommé aumônier de l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme et de l'Ecole des Infirmières.



Photo prise, à la table d'honneur, lors du premier dîner des hommes d'affaires de St-Jérôme, sous l'égide de la Chambre de Commerce, alors que S.H. le Maire de St-Jérôme était le conférencier invité. Le sujet traité fut: le budget municipal 1963. On remarque de gauche à droite: MM. Gaston Poirier, maire du village Lafontaine, qui présentait le conférencier; M. le Maire de St-Jérôme, M. Robert Desjardins; Berpard Parent, président de la Chambre de Commerce qui a remercié le conférencier; Bruno Martin, échevin et Cléophas Viau, trésorier de la Cité de St-Jérôme.



L'AVENIR DU NORD

JOURNAL HEBDOMADAIRE FONDE EN 1897
Publié à Saint-Jérôme, Cte. Terrebonne
295, St-Georges - C.P. 160 - Tél. 8-1350

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa

ADMINISTRATION ET REDACTION :

Rédacteur-Gérant: J. Geo. Dunnigan — Publiciste: Georgette Dunnigan

L'AVENIR DU NORD est publié par L'Avenir du Nord Ltée, et imprimé aux ateliers de l'Imprimerie St-Jérôme Inc., 303 Ave. Parent, St-Jérôme, Qué.



Au cours de l'émission "Votre façon de penser par André Guy du poste C.K.J.L., on a remis la somme de \$50.00 à Mme Roger Cyr, gagnante d'un concours organisé par la Maison Shell et le Projet Domiciliaire St-Jérôme des Monts. Ce concours consistait à trouver un nom français pour la Maison Shell. Mme Cyr avait proposé "La Maison Coquille". De gauche à droite sur la photo, M. John Fox, publiciste du poste C.K.J.L., Mme Roger Cyr et M. J. René Hotte, gérant général de St-Jérôme des Monts.

Le projet domiciliaire St-Jérôme des Monts et la Maison Shell organisent à chaque semaine un tirage parmi les visiteurs de ce projet de 4,000 maisons.



FETE FORESTIERE — organisée par la compagnie de bois MacLaren à la barrière de Tapini, située à environ 40 milles du nord de Mont-Laurier dimanche le 27 janvier où les bûcherons ont participé à différents concours. Cette fête est devenue une tradition et à chaque année les bûcherons s'en donnent à qui mieux mieux. On voit ici sur la photo prise lors d'une remise de trophées M. Donat Godmer de St-Jérôme, superviseur de la sécurité de la MacLaren et organisateur de la fête. M. W.W. Lothrop, assistant-gérant des opérations forestières dans cette région et les trois gagnants du concours des scies-mécaniques, MM. Roland Lachaine, Raymond Morin et Raymond Michaudville tous de Ferme-Neuve.

St-Jérôme, le 4 février 1963

Personnalités clairvoyantes!

Une nouvelle initiative vient de naître dans le milieu de la jeunesse et il s'agit des cours de personnalité. Il a fallu des jeunes chômeuses pour penser une telle chose qui s'avère très palpitante.

Comme le cours suivi par ces jeunes filles prépare directement à la vie courante sur le marché du travail, elles ont cru bon qu'il ne leur fallait pas uniquement des connaissances théoriques, mais aussi un perfectionnement humain plus développé qui leur donnerait davantage sur les autres étant donné le raffinement qu'elles acquer-

ront lors de ces cours. Disons en passant que ces vingt-cinq (25) jeunes filles apprennent tout en même temps leurs matières scolaires, le sens des responsabilités en plus de tous les enseignements donnés sur la culture générale qui aiguise l'appétit intellectuel enrichissant leur personnalité. On rencontre donc une formation de mains de maîtres qui n'oublie aucun complément dans le but de faire de ces jeunes filles des femmes qui sauront le vrai rôle que la gentille épouse doit jouer dans la société. Les cours de personnalité ne

L'éducation à la liberté

Former un homme libre, éduquer à la liberté, tel doit être le but que doivent se proposer parents et éducateurs. C'est ainsi que M. l'abbé Charles Lussier, vice-recteur du Séminaire de Sainte-Thérèse, a résumé le but de l'éducation chrétienne devant les instituteurs et institutrices de la cité de Saint-Jérôme, le 26 janvier dernier.

Après avoir défini la liberté comme étant la faculté d'accomplir son devoir de sa propre initiative, le conférencier a énuméré quelques obstacles qui empêchent l'exercice normal de la liberté à notre époque: l'ignorance, les passions, et les pressions du milieu. Il a ensuite consacré la partie la plus importante de son exposé à décrire quelques éléments qui réussissent à libérer la personne: la vérité, l'amour et l'action. L'abbé Lussier a demandé aux instituteurs de ne pas se contenter d'instruire, mais de s'appliquer aussi à rendre le bien aimable, attirant, à enchanter les enfants au point que c'est l'amour du bien qui les poussera d'eux-mêmes à l'action. Le vice-recteur a insisté en terminant sur la nécessité, dans l'apprentissage à la liberté, de laisser aux enfants la possibilité d'entreprendre, selon leur âge, certaines initiatives.

La réunion était présidée par M. Georges Auclair, président de la Commission scolaire. On notait la présence de M. le Chanoine Paul Labelle, curé de la Cathédrale, des commissaires, des inspecteurs, des principaux et des aumôniers des écoles de Saint-Jérôme. Présenté par M. Hervé Major, directeur des études, le conférencier a été remercié par M. Réal Germain, conseiller en orientation.

Cours, nous verrons que les jeunes filles discuteront de féminité lorsqu'elles parleront de leur maquillage, de leurs coiffures, de leur tenue vestimentaire, de leur langage, de leur présentation, de leur culture, de leur personnalité dans tout le vrai sens du mot, de l'économie et de la mode, etc...

Ce cours est une réelle prise de conscience de soi-même, de sa vie commerciale de chaque jour, de son MOI lorsqu'il sort de son opinion personnelle! Une révision des positions prises par l'individu concerné lui donne parfois le goût d'un perfectionnement salutaire, progrès dont il ignorait la possibilité par le passé.

Considérons un peu le sens de la personnalité qui donne toute la différence entre deux individus. Cet élément qui fait qu'un être n'est pas un autre a pris un sens pour ces jeunes chômeuses et elles veulent façonner leur propre valeur, elles désirent amplifier l'influence de leurs qualités et personne ne peut les en blâmer. Disons que cette initiative sans précédent dans St-Jérôme, donne à ces jeunes filles le crédit d'une certaine maturité d'esprit peu commune.

Encore une fois de plus, nous connaissons quelque chose de nouveau, prêt à élever notre niveau et nous pouvons nous dire fiers de ces jeunes filles qui tracent une autoroute sur le sentier de leur vie!

son pas des cours qui ont pour but de renforcer la moyenne générale des notes, puisqu'ils ne sont pas enregistrés sur le bulletin, mais ce sont une forme d'enseignement pratique destiné à rendre les jeunes filles conscientes de leur vie de chaque jour et il faut dire que ces cours sont la meilleure forme de méticulosité pour tendre le plus possible vers une personnalité parfaite. Si nous jetons un regard sur le programme projeté de ces



AGISSEZ DES MAINTENANT

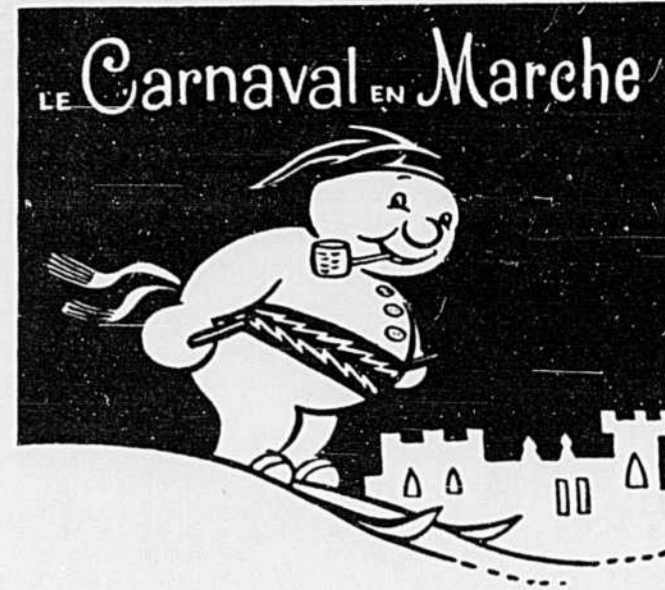
PROPRIETAIRES!
MARCHANDS!
INDUSTRIELS!

Faites faire vos travaux de réparations, de décoration d'intérieur, de peinture ou de rénovation avant le printemps. Le main-d'oeuvre qualifiée est disponible et les matériaux sont abondants.

Pour tout renseignement,
Adressez-vous au

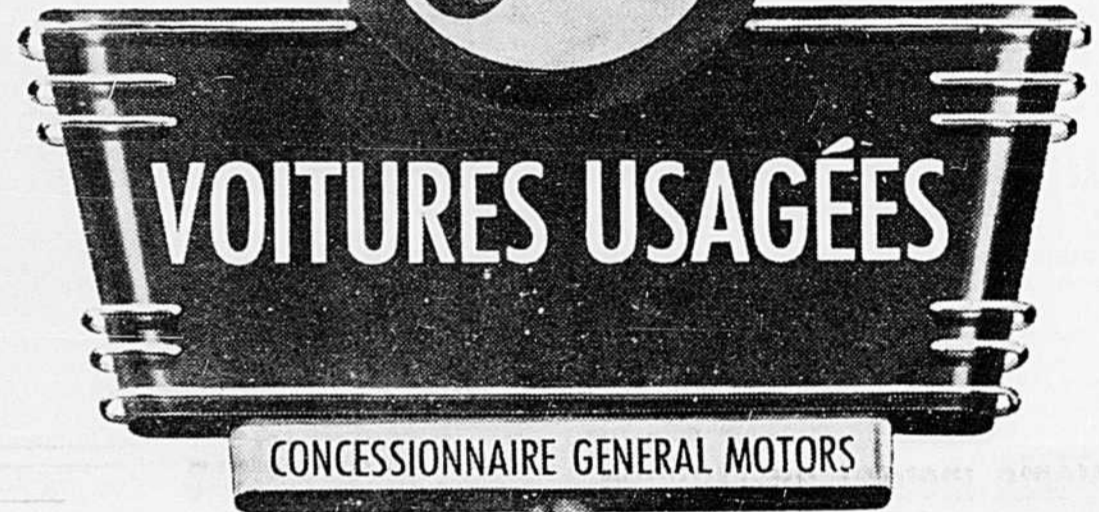
Bureau National de Placement

380 RUE LABELLE ST-JEROME TEL.: GE. 2-4385



LEFEBVRE Autos Ltée BAT LA MARCHE

avec ses AUBAINES



3139 A Oldsmobile '62 \$4,100.
Starfire H.T.

3125 A Oldsmobile '59 \$1,800.
98'H.T. 4 portes

3161 A Oldsmobile '60 \$1,875.
Sedan 4 portes

3160 B Chevrolet 1958 \$850.
Sedan, Bel Air

3111 B Volkswagen '60 \$900.
2 portes

3155 A Ford 1962 \$2,200.
Sedan

3050 A Oldsmobile '59 \$1,650.
Sedan 4 portes

3128 A Oldsmobile '62 \$3,400.
H.T. 2 portes Super

3154 A Pontiac 1959 \$1,675.
H.T. 2 portes

3058 A Renault 1961 \$875.
4 portes

3135 A Plymouth 1961 \$2,050.
Station Wagon

3145 A Plymouth 1960 \$1,800.
Station Wagon

Voyez votre dépositaire de confiance

CHEVY II - CHEVROLET - OLDSMOBILE - CORVAIR - ENVOY

"OU LA QUALITE ET LE SERVICE PRIMENT"

962, rue Labelle

Tél. GE. 8-3541

St-Jérôme, Qué.



IMPRIMERIE CENTRALE

429A St-Georges - St-Jérôme

Dans l'ancien édifice démanté de la "Caisse Populaire"

Facilités de stationnement

Pour imprimerie de tous genres:



M. Jean Bolasé propriétaire

- Cartes d'affaires - En-têtes de lettre - Enveloppes -
- Pancartes - Cartes d'invitation - Mortuaires -
- Faire-Parts de mariage, Etc. Etc.

Ayant 19 années d'expérience, nous pouvons vous assurer d'un travail à votre entière satisfaction

UN RENSEIGNEMENT NE COUTE RIEN CONSULTEZ-NOUS VOUS Y GAGNEREZ!!!

Tél.: GE. 8-1015



• Charpente d'acier
• Escalier de sauvetage
• Erection avec "Crane"
• Service d'Ingénieur
• Estimé Gratuit
Albert-André Lanthier,
prop.
St-Jérôme Tél. GE 8-6491



L'AVENIR DU NORD

LE PLUS ANCIEN HEBDOMADAIRE DES LAURENTIDES

295, rue St-Georges Tél. GE. 8-1350 St-Jérôme

Soutenons nos industries, elles sont un gage de la prospérité de notre vaillante population ouvrière. Assurons le progrès de Saint-Jérôme en encourageant notre commerce local



GE. 2-4438
GERMAIN BOCK, c.r.
AVOCAT
268 rue St-Georges St-Jérôme

Mercredi, 6 février 1963

AVENIR DU NORD

Page 3

SERVICE SOCIAL

DU DIOCÈSE DE SAINT-JÉRÔME

LE FOYER NOURRICIER — Caractéristiques physiques —

Nous avons vu dans un article précédent, que pour prendre des enfants en foyer nourricier, il fallait être prêt à faire la charité de beaucoup de dévouement et d'affection. Nous verrons ici comment doit être physiquement et matériellement organisé un foyer nourricier.

Toute pièce ou chambre, servant à un enfant placé en foyer nourricier, doit être pourvue d'au moins une fenêtre ouvrant à l'air extérieur, et être suffisamment éclairée, ventilée et chauffée. L'espace réservé à chaque enfant dans la chambre à coucher, doit être environ 400 pieds cubes d'air. Vu le très grand nombre d'enfants et de foyers nourriciers, avec lesquels nous avons à travailler, il fut permis à quelques reprises à deux enfants, de partager le même lit à condition toutefois que ces enfants fussent de la même famille, c'est-à-dire frères ou sœurs. Les travailleurs unissent présentement tous leurs efforts, afin de corriger cette situation, ils voient à ce que chacun des enfants, dont ils s'occupent ait leur propre lit. C'est donc dire que nous devons exiger des foyers nourriciers un lit seul, pour chacun des enfants qui y seront placés. Il est de plus formellement défendu à un enfant et à un adulte de partager le même lit. On ne doit jamais permettre, à deux ou plusieurs enfants de sexe opposé de partager la même chambre. Les articles de literie doivent être changés au moins une fois par semaine et aussi chaque fois qu'ils sont mouillés ou souillés. Tout foyer nourricier doit être pourvu de lavabos, de cabinet d'aisance, de baignoire ou douche. Il est en plus nécessaire que le foyer nourricier soit muni d'un réfrigérateur, et tout autre article essentiel au bon fonctionnement du foyer. Une grande propreté doit régner au foyer et aux alentours. La nourriture doit être abondante et substantielle. Il y a aussi un grand avantage, à ce qu'un foyer nourricier soit géographiquement bien situé, afin de faciliter aux enfants la fréquentation des écoles, soit qu'ils peuvent s'y rendre de façon normale, en marchant, ou que l'autobus scolaire desserve le foyer, pour ceux qui sont plus éloignés. On ne peut malheureusement pas confier des enfants en foyer nourricier à ceux qui ne pourraient répondre à ces nécessités de base, qui sont essentielles pour la meilleure réussite du placement et aussi pour le plus grand bien des enfants dont nous sommes responsables.

Jacques DURAND,
Le Service Social du diocèse de St-Jérôme.

Lettre ouverte

St-Jérôme, P. Q.
le 29 janvier 1963.
Monsieur le Rédacteur
L'Avenir du Nord
St-Jérôme, P.Q.

Serais-je le bienvenu, en sollicitant accès dans vos colonnes des lettres ouvertes afin de protester énergiquement contre un certain passage, que quelques deux échevins de la Cité disent absolument contraire aux faits et discussions en conseil que publiait, non pas nos journaux locaux, mais bien le grand quotidien Français de la Métropole, et j'ai nommé "LA PRESSE", dans son édition du jeudi 24 janvier 1963 sous le titre: "Places d'affaires de St-Jérôme, UN ECHEVIN DEMANDE DES INSPECTIONS SANITAIRES".

Pour ne pas abuser de votre trop aimable hospitalité, je passerai le début du compte rendu, pour ne citer que le passage proprement dit, et en litige et que voici.

Citation: "Ce fut ensuite le tour des chemins de fer de faire les frais d'une discussion. A l'issue de celle-ci, on a décidé, à la demande de l'échevin Guy-A. Piché de prévenir les autorités du Pacifique Canadien de nettoyer les environs de sa gare et de garder les lieux dans un état de propreté convenable." Fin de la citation.

Permettez que je dise que c'est de la très belle réclame pour notre Compagnie et non pas seulement qu'au niveau local, mais même plus qu'à celui provincial.

Serait-ce là, la rémunération que l'on nous accorde en retour de l'accommodation que nous avons consenti aux Jérômiens et autres, d'utiliser nos lieux d'aisances vu le manque de vespasiennes que leur refuse la Cité? Ou serait-ce le dédommagement offert pour le trop peu de protection que nous recevons les jours de marché, là où les usagers du marché, de qui la cité perçoit des argent; et de leurs clients, qui eux, font leur, notre propriété aux environs de la gare au détriment même de nos clients qui ne peuvent parvenir à nos bureaux, plus encore, jusqu'à interférer avec le mouvement de nos convois sur les différentes voies situées entre la rue Parent et notre entrepôt de marchandises situé à plus de 300 pieds au sud de la rue Le-gault.

Devrons-nous recommander qu'à l'avenir des charges soient faites et perçues de la Cité, pour le travail supplémentaire que doivent fournir nos cantonniers afin de récupérer les déchets de toutes sortes, papiers, récipients vides de toutes sortes, soit transportés par le vent, du marché jusqu'à sur notre propriété ou encore jetés là, par les mêmes gens qui se disent sans aucun doute "C'EST LE C.P.R. AUSSI BIEN LAISSER CHOIR ICI CES DECHETS, NOUS QUI NOUS SOMMES APPROPRIES LE DROIT DE STATIONNEMENT".

Allons, soyons juste dans nos déclarations; n'allez pas nous demander de nettoyer et de maintenir les environs de notre gare dans un état de propreté convenable, quand cet état de chose fait déjà plus qu'exister et ce même, au prix de déboursés extras par notre compagnie.

Nous voulons être conciliants et continuer notre coopération en aidant à maintenir notre Cité propre et attrayante mais serait-ce trop demander, que si les paroles tel que rédigées dans le journal LA PRESSE ont été bel et bien prononcées, qu'une rétractation soit faite et ce bien en évidence, afin de renseigner le public et advenant que ces paroles ne furent jamais prononcées, comme je veux bien en croire les échevins Lachapelle et Piché, que le journal qui les a publiés sache reconnaître ses avancés comme inexacts et en l'occurrence fasse en sorte que le même public puisse lire dans ses lignes une rétractation complète en énonçant les faits exactement tels qu'ayant pris place et spécifier les endroits exacts énumérés par M. l'échevin G.-A. Piché,

Votre dévoué,
C.M. Destroismaisons,
AGENT pour la Cie
du Chemin de Fer
du Pacifique Canadien.

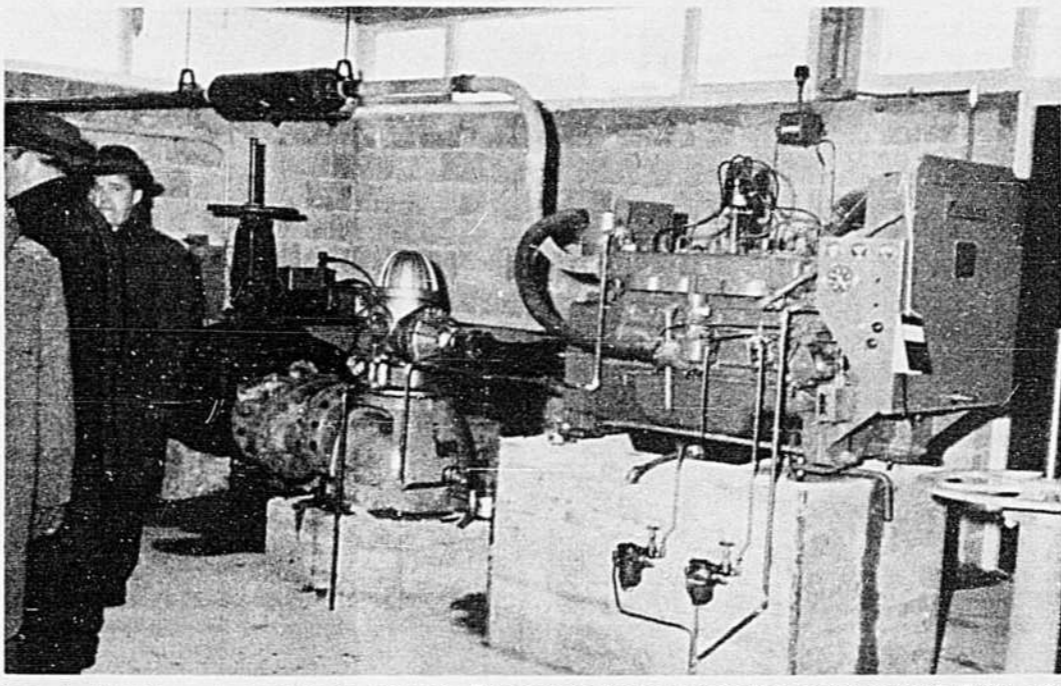
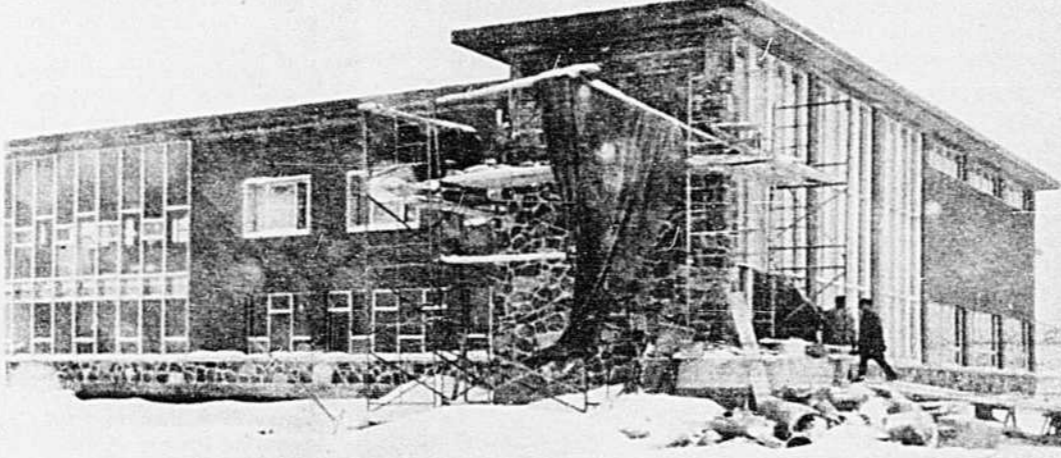


Photo de l'intérieur de la nouvelle usine de Pompage qui est en opération présentement. Cette usine pompe l'eau de la prise d'eau jusqu'à l'usine de filtration. On voit le moteur qui se déclenche automatiquement, lors d'une panne d'électricité. On doit ajouter que l'eau venant de la station de pompage est distribuée à St-Jérôme par gravité seulement où la pression est maintenue à un minimum de 60 livres, certains quartiers ont jusqu'à 95 livres de pression.



On voit ici l'entrée principale et le côté est de l'usine de filtration qui sera, selon le maire de St-Jérôme, en fonction vers la fin de mars. D'après les connaisseurs, l'usine de filtration sera l'une des plus modernes de la province, située dans un site sans égal.

en attendant la verte

J.G.D.

Monsieur le maire et l'ingénieur en chef seront délégués à des journées d'étude dont l'une traitera de l'usine de filtration et de l'autoroute et l'autre sur l'exposition mondiale et le centenaire de la Confédération. M. le Maire déclarait qu'une ville comme St-Jérôme ne pouvait pas laisser passer l'occasion de faire de la publicité pour avoir notre part des visiteurs.

On pourrait inviter les industriels des pays étrangers à établir leurs quartiers généraux à St-Jérôme, avec les facilités de déplacement qu'offre l'autoroute.

Au cours du mois de janvier, le département des incendies enregistré huit fausses alarmes provenant de l'Institut Anbar. Cet institut sera avisé de prendre les moyens nécessaires pour empêcher ces fausses alarmes qui pourraient être dangereuses.

Un développement domiciliaire important sera réalisé par Longpré et Frères à l'ouest de la voie ferrée du C.N. sur les rues Gauthier, Beaulieu et Castonguay. Ces terrains appartenant antérieurement à la Régent Knitting.

Le conseil a réengagé encore cette année, les deux évaluateurs MM. Charles Campeau et Henri Desjardins.

Deux constables qui avaient eu le malheur de fermer une paupière... ou peut-être les deux durant leur travail une nuit, ont été disciplinés. Ils devront faire un moi de surveillance à pieds.

L'échevin Lauzon et le maire auraient été en faveur d'une semaine de congé sans salaire, comme on l'avait décidé en principe pour d'autres cas.

A compter du 1er mai prochain, les personnes en affaires verront leur compte de licence de commerce augmenter sensiblement. Pour ne mentionner que quelques items, les tavernes et les hôtels devront payer \$300.00 au lieu de \$200.00; les banques \$300.00; les transports \$150.00 au lieu de \$25.00; les assureurs \$200.00; les épiciers licenciés \$100.00; les agents de liqueurs \$150.00; les professionnels \$100.00; les chirurgiens ou spécialistes \$150.00; les contracteurs \$100.00; les distributeurs d'asphalte \$50.00, etc.

Ce règlement est affiché un mois avant le 1er mai pour laisser le temps aux intéressés de porter plainte s'il y a lieu.

On comprend mal le fait que les compagnies de transport aient été augmentées de \$125.00 par année.

L'usine de filtration serait en opération vers le 1er avril prochain. Savait-on que les sources Labelle ont été condamnées par le Ministère de la Santé la semaine passée?

On a trouvé des dépôts de calcium provenant de l'autoroute. Voilà que l'usine de filtration sera appréciée des Jérômiens... y compris Emmanuel et Jos...

Selon les apparences, le crédit social aurait choisi l'ancien maire de St-Jérôme, M. Hubert Murray, comme candidat de ce parti.

On se demande si ce sont des gens bien sérieux. Ils votent à chaque mesure contre leurs principes.

L'échevin Bernard Pilon a été hospitalisé en fin de semaine. Il était absent du conseil lundi soir.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Le problème mental au Québec

La première conférence au Québec sur l'Action Sociale et la Santé Mentale vient de se terminer à Montréal, et de l'avis de tous ce fut un succès inespéré.

Nous sommes demeurés sous l'impression d'une prise générale de conscience sur l'existence d'un problème mental au Québec et dans la société en général. Les opinions variées des nombreux délégués, leurs diverses tentatives faites pour résoudre le mal mental, suivant leurs milieux et leurs sphères d'activités respectives, nous ont fait réaliser l'ampleur du travail à accomplir dans ce domaine.

Si l'homme est un malade qui s'ignore, comme dit le proverbe, il peut bien également être considéré assez souvent comme un déséquilibré qui s'ignore, tant le mal mental est répandu dans la société moderne. Le mal mental ne comprend pas seulement les cas déclarés de maladies mentales, mais également tous les autres dérangements mentaux, à partir des légères psychoses jusqu'à la folie. Souvent aussi le mal mental est passager et ne frappe pas nécessairement la personne 24 heures par jour.

Dans le milieu où nous vivons, on peut découvrir qu'une personne sur 10 a besoin de recourir au psychiatre ou au psychologue, et qu'une famille sur cinq est frappée par le mal mental sous une forme ou sous une autre. Voici par ailleurs quelques statistiques sur l'augmentation des maladies mentales dans notre province. En 60 années les lits pour malades mentaux ont passé de 3,000 à 25,000. En 1956 il y avait plus de lits dans nos hôpitaux pour malades mentaux que dans tous les autres hôpitaux réunis, soit 20,552 contre 18,189.

Les cadres sont pleins, les hôpitaux surpeuplés, le personnel insuffisant, et nous n'avons aucune idée du nombre imposant de malades ignorés qui auraient besoin d'être hospitalisés ou traités d'une façon ou d'une autre pour la maladie mentale.

Le mouvement actuel pour combattre ce terrible fléau social vient de recevoir un nouvel élan. Les efforts des travailleurs et des spécialistes porteront sur les causes, le traitement et la prévention de la maladie, ainsi que sur les moyens de favoriser la santé mentale dans notre population.

LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-JEROME

Avis de convocation

Assemblée générale annuelle

Le 20 février 1963 - mercredi soir à 8 heures
Au CENTRE DIOCESAIN DE ST-JEROME
236 avenue Parent

- ★ Invitation à tous les sociétaires
- ★ Présentation, par les officiers, du rapport annuel des activités
- ★ Réponses aux demandes de renseignements
Informations par architectes Nicolas et Lévesque sur notre édifice en construction
- ★ Tirage de prix de présence

Le Conseil d'Administration
par:
René W. Hébert, secrétaire-gérant

Association Parents-Maitres de Ste-Marcelle

A la réunion du 30 janvier 1963, étaient présents: président: M. Roland Prud'homme, vice-président: M. Albert Proulx, trésorier: M. Alfred Davignon, secrétaire: Mlle Pierrette Paquin, conseillers: Mme Georges Dunningan, M. Olivier Gagnon, Mme Alice Leduc, MM. Elphège Blais, Jean Richer et Marcel Lachapelle. M. le curé nous faisait l'honneur de sa présence.

HISTORIQUE
L'Association Parents-Maitres débuta aux Etats-Unis en 1888 et en France en 1902. Son but: rapprocher les parents et maitres. Elle progressait en Europe pendant que les éducateurs québécois ne sentaient pas le besoin de se réunir. 1942 fut le point de départ des Associations Parents-Maitres du Québec. 1960 est une date à retenir, elle correspond à un élan nouveau, à une formule nouvelle. Ses buts: a) Rendre les parents plus conscients de leur responsabilité; b) Stimuler et encourager les maitres dans leur rôle supplétif mais essentiel. Ce bref historique nous fut décrit par M. le président.

DISCUSSIONS
La réunion continua sur un sujet à la mode: "LA TELEVISION" qui fut amené par M. le président. Chacun y alla de ses réflexions ou suggestions: a)

Agréer, Monsieur le Rédacteur, mes remerciements bien sincères pour votre cordiale hospitalité.
Votre dévoué,
C.M. Destroismaisons,
AGENT pour la Cie
du Chemin de Fer
du Pacifique Canadien.

Initiation à la Jeune Chambre

Enfin, l'initiation de la Jeune Chambre se fera dimanche le 17 février 1963 à 1.30 p.m., à la salle Ratelle, rue Lavolette; pour un grand nombre d'anciens et nouveaux initiés, le moment tant attendu est maintenant décidé et est en voie d'organisation.

Comme première partie, M. Guy Portebois sera conférencier et parlera de la Jeune Chambre modèle et avec le sérieux qu'on lui connaît, il saura mettre un regain de vigueur et un piquant qui ne sera pas du tout ennuyant.

L'initiation a pour but de mieux faire connaître le mouvement et approfondir la structure de la formation à l'initié. Les membres ne doivent pas se croire des surhommes, mais il faut tout de même savoir la valeur des hommes et ses initiatives et sa bonne volonté; les talents que la divine providence vous a donnés, doivent être exploités car vous aurez à en rendre compte.

Avec le dynamisme, vous deviendrez de meilleurs hommes et votre entourage deviendra également meilleur, car vous serez le courant communicateur pour distribuer la bonne idée et la bonne action autour de vous. C'est votre sourire de jeunesse qui sera garant de votre avenir.

Faisons-nous donc un devoir, dimanche le 17 février 1963 à 1.30 p.m., d'aller rencontrer nos nouveaux élus dans la grande famille de la Jeune Chambre.
Maurice Tassé,
Président de l'Initiation.

Danse au Centre Diocésain samedi soir

C'est samedi soir prochain qu'aura lieu au Centre Diocésain une danse surprise et des plus grandioses pour le succès des loisirs... On sait que l'année 1962-1963 a débuté sur le bon pied et il en est ainsi pour le reste de la saison... On ne lâche pas à la condition que chacun offre sa meilleure collaboration.

On a donc décidé de faire une danse monstre samedi soir et on a une foule de concours ainsi que des prix de grande valeur à offrir à ceux qui se distingueront aussi bien par leur présence que par leur habileté dans les concours.
De plus, nous recevrons une foule de vedettes des environs aussi bien que des talents Jérômiens qui agrémenteront la soirée par leurs talents. Pour ce faire et pour obtenir un éclatant succès, il nous faut cependant la participation de tous nos amis du Centre et nous espérons que chacun se fera un devoir de venir nous assister dans sa meilleure tenue. Il sera donc de mise de porter la cravate et le veston pour les garçons et la robe ou la jupe pour les jeunes filles.
Il va s'en dire que nous aurons un orchestre d'une excellente réputation pour faire les frais de la musique et on dit même que les meilleurs danseurs ne pourront sûrement pas leur tenir tête en demeurant continuellement sur le plancher ou sur la piste. Espérons que chacun s'en donnera à cœur joie et que tous sauront reconnaître en cette danse la meilleure de l'année dans St-Jérôme!

PROPOS FEMINIENS

par **Georgie DUNNIGAN**

Crevettes au coco

Patron Vogue



Quoi de plus frais à servir pour le souper que ce délicieux plat de crevettes à la noix de coco. Servi tout chaud avec des carottes glacées et quelques rondelles de citron, ce plat facile à préparer fera de vous un véritable cordon bleu.

- 1 tasse de crevettes cuites et nettoyées (1 boîte de 4 1/2 onces)
- 2 cuil. à table d'huile à cuisson
- 2 cuil. à table d'oignon émincé
- 1 gousse d'ail (écrasée)
- 1/4 de tasse de piment vert émincé
- 1 cuil. à thé de gingembre con-
- 1/2 de cuil. à thé de poudre de chili
- 1/2 cuil. à thé de sel
- 2 cuil. à table de jus de citron
- 2 cuil. à table de noix de coco râpée

Couper les crevettes en bouchées. Chauffer l'huile dans une sauteuse. Ajouter l'oignon, l'ail et le piment vert. Sauter jusqu'à ce que tendre mais sans brunir. Ajouter le gingembre, la poudre de chili, le jus de citron, le sel et la noix de coco, puis ajouter les crevettes. Bien mélanger sans briser les crevettes. Servir chaud avec les carottes glacées, soupoudrées de persil frais. (pour deux personnes).



VOGUE 5722

Grandeurs 10-18 — \$1.10

Soyez prête pour la première belle journée du printemps. Vogue vous offre ce joli deux-pièces. La blouse est taillée sur le biais au devant et avec empiècement au dos et manches longues. Le col est légèrement évasé. La jupe droite est montée sur un empiècement aux hanches. Ce modèle très chic, est très facile même pour la débutante.

Pour vous procurer ce patron, allez à la Lingerie Emile Poirier, au magasin Gosselin et à la Maison Calvé.

GRAND CANYON : Y. DARTOIS Les Indiens d'Amérique devant le tourisme

travail, alors que l'employé a été congédié pour mauvaise conduite professionnelle ou, encore, on dira ralentissement de la production, alors qu'en fait l'employé a décidé de prendre une vacance aux frais de la Caisse d'assurance-chômage.

Nos enquêtes révèlent en plus que certains employeurs se laissent convaincre par l'employé de la façon dont ils doivent informer notre Commission des supposées raisons de la mise à pied.

Ces employeurs, en agissant ainsi, non seulement aident leurs ex-employés à soutirer indûment les argent de la Caisse d'assurance-chômage, mais ils s'exposent aux sanctions prévues par la Loi.

Ces omissions ou négligences sont plus souvent dues à l'ignorance ou au manque d'appréciation de la part des employeurs, de leurs responsabilités vis-à-vis de la Commission, que de leur mauvaise foi. C'est pourquoi, par lettre ou circulaire nous avons attiré l'attention des employeurs sur ces irrégularités, et les avons invités à nous donner leur entière collaboration.

Un autre exemple c'est celui des employeurs qui négligent, tel que le veut la Loi, de nous donner la vraie raison pour laquelle leurs ex-employés sont en chômage. Ils diront manque de

avons incité les employeurs à nous accorder leur entière collaboration.

ANNONCEUR : Est-ce que les employeurs ont un intérêt particulier à collaborer dans ce sens avec la Commission ?

M. FORTIER : En premier lieu, je veux rappeler que la Commission a appliqué afin de protéger la Caisse d'assurance-chômage ?

ANNONCEUR : Est-ce que l'inquiétude au sujet de l'état de la Caisse d'assurance-chômage, nous présentons aujourd'hui, dans le cadre des émissions d'intérêt public, une entrevue avec M. Laval Fortier, Commissaire en chef de la Commission d'assurance-chômage. M. Fortier, quel est le point important du programme que la Commission a appliqué afin de protéger la Caisse d'assurance-chômage ?

Entrevue radiophonique avec le Commissaire en chef de la Commission d'Assurance-Chômage M. LAVAL FORTIER

CONNIVENCE ENTRE EMPLOYEURS ET EMPLOYES

Depuis une couple d'années, notre Commission a augmenté le nombre de ses fonctionnaires ayant la responsabilité immédiate de conduire des enquêtes sur les réclamations de prestations d'assurance-chômage, afin de découvrir celles qui seraient illégales et frauduleuses. Cela était devenu nécessaire, étant donné les abus et le fait qu'il fallait protéger les intérêts que le travailleur assuré et chaque employeur se sont acquis en contribuant à la Caisse d'assurance-chômage.

ANNONCEUR : Est-ce que la Caisse d'assurance-chômage appartient au trésor public ou est-ce simplement une Caisse d'épargne ?

M. FORTIER : Cette Caisse, permettez-moi de vous le rappeler, ne fait pas partie du trésor public, c'est en quelque sorte une Caisse de fiduciaire constituée uniquement au bénéfice d'un groupe de travailleurs qui sont assurés contre la possibilité d'un chômage involontaire et temporaire. Ce n'est pas une Caisse d'épargne sur laquelle on peut faire des retraits à volonté. C'est une Caisse d'assurance pour protéger ceux qui sont involontairement sans travail et qui n'ont pas été mis à pied par leur faute ou incompétence sur le plan professionnel. Il n'est pas plus honnête de retirer des prestations d'assurance-chômage auxquelles on n'a pas droit, que de mettre le feu à sa maison pour en retirer le montant d'une assurance contre l'incendie.

ANNONCEUR : Pouvez-vous nous dire, M. Fortier, quelles sont les mesures prises par la Commission pour mettre fin aux réclamations frauduleuses adressées à l'assurance-chômage ?

M. FORTIER : En plus d'avoir augmenté le nombre de nos enquêteurs, nous



La gentille "duchesse" Marielle Arsenault présente ici le pavillon officiel du Carnaval d'hiver de Québec qui aura lieu du 6 au 26 février. Elle porte l'une des 23 toilettes qui ont été confectionnées pour le Carnaval. C'est une splendide veste auto-vieil or signée Lydia de Montréal. De modèle croisé, elle est joliment garnie de cuir.

Mariage à la Cathédrale



M. et Mme Normand Pelletier (Huguette Larocque). Le marié est le fils de M. et Mme Guy Pelletier et la mariée est la fille de Mme Albert Larocque. (Photo: G. Allaire)

diens faire du shopping. Excepté quelques ceintures de perles fabriquées en série à Hong-kong, les objets vendus sont d'ailleurs réellement le produit de l'artisanat indien.

Sitting Bull en spectacle Car les Indiens d'Amérique ont compris le tourisme. C'est une notion qui a pénétré les visages toujours impassibles et fiers. Des spectacles indiens, il est assez facile d'en voir, et j'ai même contemplé, dans un grand hôtel de Las Vegas, des Indiens qui lancaient à la couverture l'un d'entre eux, avec des chants joyeux. Et ils venaient de l'Alaska!

J'ai vu aussi un village seminole, près de Miami. Mais enfin les tribus subsistantes sont surtout groupées dans les Etats de New Mexico de l'Okloham et surtout de l'Arizona. Le Grand Canyon se trouve d'ailleurs en Arizona, et j'ai retrouvé là le peintre Paul Coze, consul de France et auteur d'une importante histoire des Peaux-Rouges qu'il aime et qu'il connaît. Selon lui, la race ne disparaît pas, au contraire, mais il faut se hâter de créer des musées et des instituts d'études indiennes. Vers l'Est, ces spectacles deviennent rares. Que les touristes aillent donc voir les Indiens de l'Arizona.

Sur le million d'Indiens (environ) que compte encore les U.S.A., quelques-uns d'entre eux sont ingénieurs, médecins ou hommes d'affaires. Ceux-là ne nous intéressent pas, touristiquement parlant s'entend. Les autres, ceux que je viens de voir danser et chanter, le font d'ailleurs avec dignité. Il n'y a aucune déchéance à admirer des groupes folkloriques et aucun pays d'Europe ne saurait le leur reprocher.

Le touriste d'Europe y trouve un tel intérêt que, désormais, les circuits ou tours organisés par l'American Express consacreront une journée aux Indiens soit par la visite d'un village (les réserves sont loin des grandes villes), soit par un spectacle au Grand Canyon. En France, notre confrère Connaissance du Monde a organisé, en 1962, des circuits touristiques qui furent télévisés aux U.S.A. Eh bien! pour 1963, il y aura la visite d'un

village hoppi. Tout de même, qu'en eussiez-vous dit, ô Sitting Bull, ô Black Horse, héros de notre enfance ?

Un western vivant Si les Etats-Unis ont, jusqu'ici, un peu négligé les Peaux-Rouges, toujours du point de vue tourisme, ils présentent en revanche, avec un orgueil légitime, tout ce qui rappelle la ruée vers l'or et les caravanes vers l'Ouest. Une banque de San-Francisco a créé un petit musée de chercheurs d'or. Près de Los Angeles, des milliers d'Américains visitent chaque jour "la ville fantôme" (Ghost Town). Cette ville fut abandonnée vers 1880 par les chercheurs d'or. Tout y reste intact: les saloons, les cabanes, les maisons de jeux. On y peut prendre la diligence.

Les touristes peuvent, moyennant un demi-dollar, agiter eux-mêmes la cuvette dans l'eau aurifère, cuvette présentée par un chercheur d'or barbu et armé. Un bandit au visage masqué est, chaque jour, abattu alors qu'il venait attaquer un train à la Jules Verne. C'est de l'excellent western et on entre dans le jeu. Et, naturellement, on revoit les wagons de caravane (le covered wagon) rangés en cercle.

Et on comprend les Américains, car ils joignent ici l'at-

trait touristique à un hommage attendri envers ceux qui, entassés dans des chariots étroits, descendirent une à une des étoiles nouvelles pour le drapeau.

Yves Dartois.



Une petite soeur souriante

Catherine de Saint-Augustin arrive à l'Hôtel-Dieu à l'âge de seize ans. Elle y meurt vingt ans plus tard, après s'être donnée toute entière au service de Dieu et de ses concitoyens.

Tous s'attachent à Soeur Catherine. Elle possède une intelligence pénétrante, un esprit vif, des traits d'un charme exquis. On a dit d'elle: "Son extérieur avait un charme, le plus attirant et le plus gagnant du monde". Par-delà ses qualités naturelles, en connaissant sa vie, on sent en elle la force surnaturelle qui l'anime. Elle s'offre en holocauste pour sauver les âmes, elle est la victime spéciale pour les péchés de la colonie.

En proie à des souffrances sans nom, la petite soeur souriante continue de produire sa charité. Parvenue très jeune à la limite des forces physiques, à trent-six ans seulement, elle se voit délivrée par la mort d'une longue agonie.

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada, 25 Ouellet, rue Jarry, Montréal 11 (12)

ACHETONS À ST-JÉRÔME

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

COMPAGNIE DE

Papier Rolland

LIMITÉE



Aux détenteurs d'actions de la Classe "A" et de la Classe "B"

Nous avons reçu aujourd'hui les états financiers vérifiés et nous désirons vous informer que les bénéfices, après les taxes, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1962, se sont établis à \$1,204,225. Les ventes furent de \$20,455,394.

Les administrateurs, à leur assemblée du 31 janvier 1963, ont augmenté les dividendes à:

7 1/2¢ par trimestre pour les actions de classe "A"

6-1/4¢ par trimestre pour les actions de classe "B"

Le rapport annuel vous sera envoyé le ou vers le 15 mars et l'assemblée annuelle aura lieu le 27 mars 1963.

Sincèrement,

Lucien G. Rolland

Lucien G. Rolland, Président et Gérant Général

DEMONSTRATION CULINAIRE

Les Dames Auxiliaires des Aveugles, en collaboration avec la Cie V. H. organisent une démonstration de mets chinois. Cette démonstration culinaire sera suivie d'une dégustation de mets chinois. Elle aura lieu en la

salle de l'Hôtel Lapointe, jeudi le 28 février prochain, à 8.30 heures.

Venez nombreuses encourager les Dames Auxiliaires des Aveugles tout en passant une agréable soirée.

Il y aura de nombreux prix de présence tirés au sort. On remettra également un produit V.H. à toutes les personnes présentes.

Les billets sont en vente chez les Dames Auxiliaires des Aveugles.

6-13-20-27

GRATIS Notre Nouveau et Magnifique très Utile GUIDE de JARDINIER
(Qui se vend maintenant 50¢ la copie)
Avec un achat de un pack de chacune de nos deux spécialités hors ligne:
No 3003 PENSÉES Hybrides du Pésil-Rose couleur Carnaval, insensibles par la grandeur, caractère compact, gamme de couleurs. Pot \$0.75.
No 3191 PÉTUNIAS Mélangé Suprême W.H.P., géants français et anglais, 6-7" de diam., si fortement ondulés qu'on les croirait doubles. Pot \$0.75.

W. H. PERRON & Cie Ltée
GRAINETIERS & PÉPINIÉRISTES
515 BOUL. LABELLE, CHOMÉDEY, P.Q. (L'ABORD A PLOUFFE) TEL. MU. 1-1018

Pour vos
ANNONCES CLASSEES
servez-vous de
AVENIR DU NORD
distribué dans tous les foyers de Saint-Jérôme
TARIF: \$0.04 cents le mot, minimum \$0.75
Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux le plus tard le lundi midi

JEUNES HOMMES DEMANDES
On demande des jeunes hommes pour livraison de circulaires. S'adresser à 280 St-Georges, Tél. GE. 3-9413.

AGENTS DEMANDES
AGENCE PAYANTE! Ventes ligne garantie de produits pour la maison et la ferme. Excellente commission, bon salaire, 30 jours d'essai. Travail annuel, pas de chômage. FAMILLES, Dept. J.K., 1600 rue Delormier, Montréal.

A LOUER
A louer, logis de trois pièces chauffé, meublé, eau chaude à l'année. \$12.00 par semaine. S'adresser à: 61 rue Gagnon, Ile Idéale, St-Jérôme. (6 - 3 - P.)

A VENDRE
Commerce progressif - épicerie-boucherie licenciée - situé au cœur de la ville. Chiffre d'affaires garanti. Prix intéressant. Tél. GE. 3-3445.

A VENDRE
Robe de mariée en peau de sole entièrement recouverte de zébrure, courbe, blanche, manches longues, style princesse, encolure ronde, 14 ans. S'adresser Tél. GE. 3-3150. ind.

DIEU VOUS CREA SI JOLIE
Pourquoi négliger le soin de votre épiderme quand une analyse personnelle par une Consultante en Beauté et un "skino make-up test" peuvent vous aider.
Valeur totale de \$10.00 et ceci vous est offert gratuitement.
Agissez vite. Faites parvenir votre nom, votre adresse, votre âge et votre numéro de téléphone à Dept ADN-C.P. 11, St-Jérôme. ind.

Magasin à louer
Situé dans le carré des affaires au 236-A, rue St-Georges. S'adresser à 297 rue St-Georges, St-Jérôme. (ind.)

FERNAND BOURASSA
Ingénieur-conseil — Arpenteur-géomètre
259 rue St-Georges — Tél. GE. 8-2900
Rés. 320 rue Ste-Paula — Tél. GE. 8-7337 — Saint-Jérôme

LEO CADIEUX, M.P.
BUREAU: 295, RUE STE-GEORGES SAINT-JEROME
TEL: GE. 8-1350

Gendron, Lefebvre & Associés
Ingénieurs Conseils — Arpenteurs géomètres
10125 Boul. St-Laurent 434 rue Labelle
Tél.: 381-7614 Tél.: GE. 8-4333
Montréal St-Jérôme

RAYMOND LEGAULT, B.A., LL.L.
NOTAIRE
236 rue Parent Suite 25
TÉL: Bureau: GE 8-2844 Résidence: GE 8-1861
ST-JEROME

597, rue Principale, Lachute, Qué.
Tél. Lachute LORRAINE 2-2484 - 2-2485
LEGAULT & LEGAULT
AVOCATS ET PROCUREURS
L. L. LEGAULT, C.R. (1896-1948) Fernand LEGAULT, C.R.
Guy LEGAULT, B.A., LL.B.
10 ouest, rue St-Jacques, Montréal Québec
Tél. Victor 9-3866

Résidence: SAINT-JANVIER, Comté de Terrebonne, Tél. Talbot 3-7354
GERARD VERMETTE, B.A., LL.L.
NOTAIRE
6669, rue St-Denis Montréal Tél. CR. 6-2692

JEAN-PAUL LEDUC,
L.S.C., C.A., Comptable Agréé
325, 2ème Boulevard St-Jérôme Tél. GE. 8-8454
97a, rue Turgeon Ste-Thérèse Tél. TA. 3-2467 ind.

Brosseau et Dussault
Comptables
Tél. GE. 8-1201
336, rue Labelle - St-Jérôme
(En dessous du Bell Telephone, bureau d'affaires)
PAUL BROUSSEAU, A.P.A., C.C.S. auditeur public accrédité
ANDRE L. DUSSAULT, L.S.C., C.A., comptable agréé

BUREAU ARMAND PARENT
ARMAND PARENT, A.P.A., C.C.S.
Rapports d'impôts sur le revenu, vérifications municipales et scolaires, service de comptabilité, placements
236, ave Parent SAINT-JEROME Tél.: GE. 2-9733

ECHOS DU TENNIS

Le C.T.L.I. : Une Société-Miniature
(par Ginette DURAND)

Je n'apprendrai rien à personne en disant que le C.T.L.I. est selon l'esprit de sa charte, un club sportif, social et culturel essentiellement composé de jeunes à forte majorité étudiante. Mais il implique, comme toute association, une idée à son origine. Cette idée quelle est-elle? On pourrait dissenter pendant des heures sur le rôle, l'influence et la nécessité d'un tel groupement au sein de notre cité. Toutefois, il importe d'abord de cerner le concept fondamental qui a inspiré sa fondation et le besoin auquel il correspond.

Le C.T.L.I. frappe d'abord par sa mentalité adolescente (loin de moi le sens péjoratif que l'on donne trop souvent à ce terme...). Cet état de fait a sa raison d'être aussi bien sur le plan psychologique que dans l'angle du secteur éducationnel. Précisons. L'accession de l'enfant à la maturité de l'adulte s'opère par un processus de découvertes et d'initiations successives, processus qui tend à élargir toujours plus d'horizon intellectuelle. Plus un enfant grandit, plus il est à même de voir le monde, de le comprendre, d'arriver à une vision globale qui lui permettra plus tard de se fixer parmi les autres. Le facteur social est un des éléments les plus importants de cette lente éclosion. A chaque âge correspond une adaptation nouvelle devant un univers qui s'agrandit à mesure.

Dix-huit ans! L'âge des ailes selon les poètes! L'âge en tout cas, où l'on passe de simple contact étudiant et familial à celui du groupe d'amis librement réunis, au bord de la société adulte qu'il faudra affronter prochainement. Cette initiation sociale est, on le sait, compliquée par une découverte plus intime de soi-même, encore renforcée par la sexualité naissante. Or c'est précisément le rôle d'un organisme comme le C.T.L.I. que de faciliter le développement social de ses membres. Un club comme celui-ci fait plus que de donner des occasions de rencontres, d'échanges; il fait plus que de permettre l'extériorisation de ses idées dans un contexte assez souple pour ne pas s'étonner. Il impose dès aujourd'hui ce que toute société demande à ses membres adultes: des responsabilités. La meilleure manière de prendre conscience du groupe, c'est de se sentir obligé envers lui, jugé par lui, indispensable à son existence même. Précisément, le club dépend dans son origine comme dans sa stabilité des jeunes qui le composent; il en dépend dans son évolution, dans son extension, il est l'oeuvre des jeunes, leur premier geste de citoyen face à cette société-miniature. Le caractère proprement démocratique de sa structure lui assure la liberté complète de chaque opinion. Bien plus, l'allure sportive du club ajoute un élément de santé, d'ardeur aussi bien physique que psychologique.

Ainsi, le C.T.L.I. est-il né d'un besoin social, caractéristique de l'adolescence, auquel de par sa structure interne même, il tente de répondre. Sa fondation fut un geste spontané et imprévu, un de ces beaux gestes dont seule la jeunesse a le secret. Ce secret pourrait bien s'appeler fraternité.

Ginette DURAND

Débattez avec le C.T.L.I. un sujet controversé: LA FEMME
(par Marc LEONARD)

Dimanche, le 10 février à huit (8) heures, vous aurez l'occasion d'assister et de participer à une discussion, forme panel. Le sujet proposé est l'émancipation de la femme. Si l'homme de Cro-Magnon n'a pas discuté le problème, celui du XXe siècle, devant son importance, l'étudie à fond. En effet, des principes d'esclavage en vogue dans la Grèce antique, nous en sommes arrivés aux principes d'émancipation qui ont fait passer la femme de la cuisine à l'usine. Ce panel promet d'être très intéressant, vu la préparation soignée qu'y ont apportée les six participants. D'aucuns ont été chargés de traiter de la jeune fille en général tandis que d'autres exposeront leur pensée sur l'émancipation proprement dite de la femme dans la société moderne. Jeunes filles, prenez conscience de votre rôle en ce monde; jeunes hommes, voyez ce que sera votre "douce moitié". Rendez-vous donc le 10 février, à huit (8) heures, à l'auditorium de l'Ecole des Infirmières.

La prochaine assemblée générale qui promet d'être mouvementée, se tiendra le 24 février et non le dix mars. De nouvelles procédures seront adoptées, dont vous serez informés.

On étudie actuellement un nouveau projet d'écusson. Pour rendre justice au climat canadien qui ne permet que trois mois de tennis extérieur, il sera divisé en trois parties. Ces trois sections représentant chacun des éléments sportif, social et culturel, seront d'équales dimensions. L'équilibre et la sagesse s'instaurent au C.T.L.I.

Pour le mois de mars seront prévus: un ciné-club; le film à l'affiche sera "La tête contre les murs"; une visite à l'extérieur pour assister à des tournois de tennis (la saison approche, "patientia"); enfin la rencontre parents-membres dont nous reparlerons plus tard.

Marc LEONARD

Centre de Loisirs Ste-Paule Inc.

HOCKEY		Aigles, R. Latreille, gér., R. Latreille, ast.-gér.; As M. Lalande gér., R. Mongeon ast.-gér.;	
Classement final: (Bantam)		Castors, A. Labrèche gér., A. Laurin ast.-gér.; Lions, Y. Moranville gér., M. Charbonneau ast.-gér.	
Noms	pj pg pp pn pts	Meilleurs compteurs:	
Castors	9 8 1 0 16	M. Courtemanche	10
As	9 7 2 0 14	P.Y. Ouellette	7
Aigles	9 2 6 1 5	A. Charbonneau	7
Lions	9 0 8 1 1	R. Richer	7
Castors, Roland Lauzon gér.;		M. Courtemanche	5
As, Y. Lapointe gér., N. Lauzon ast.-gér.; Aigles, R. Brissette gér., R. Brissette, ast.-gér.;		Jl.-Y. Prévost	4
Lions, J.P. Robitaille gérant.		M. Guenet	4
Meilleurs compteurs:		M. Cantin	4
Normand Piche	15	J. Thibault	3
Alain Francoeur	15	J.P. Robert	3
Yvon Martin	12	Semi finale: 3 parties de 5:	
Michel Ménard	8	Premier vs troisième (A)	
P.P. Charron	7	Deuxième vs Quatrième (B)	
Yvon Raymond	6	Finale	
Michel Lapierre	6	Gagnant série (A) vs Gagnant série (B)	
Pierre Piche	6	BOWLING	
Julien Laroche	4	La saison de Bowling a pris fin samedi le 2 février, nous vous donnerons le classement final la semaine prochaine.	
Michel Beauchamp	4		

LIGUE DES COUCHE-TARD

Tissus Monette blanchit Dupras Assurance
Pour ce qui est des vainqueurs il est difficile d'en mentionner un en particulier, puisque tous les joueurs ont fourni un effort égal. Les Rose Ouellette, Huguette Forget, Réjean Forget, Paul Ouellette et André Gauthier, ont tous brillé pour se mériter cette victoire de 4 à 3.

Sur les allées 3 et 4, la victoire fut beaucoup plus facile pour les porte-couleurs de Tissus Monette, qui n'a fait qu'une bouchée des représentants de Dupras assurance, les blanchissantes 7 à 0.

Jacques Prévost s'est encore mis en évidence en se faisant le "leader" de son équipe. Il fut très bien secondé par Robert Binette et Aurélien Prévost qui n'ont jamais cessé de lutter du commencement à la fin. Pour Dupras Assurance, Gilles Danis, Agathe Légaré, et Consuelia Danis ont été ceux qui se sont le plus signalés.

L'absence de Claude Bariault et Jean Bart Légaré s'est fait sentir pour les perdants qui sont aujourd'hui au dernier rang dans le classement.

Du golf et des affaires

"Si le golf n'est à votre entreprise, abandonnez... votre entreprise!" Cette boutade a couru dans le monde des affaires. Elle est évidemment à prendre avec un grain de sel. Mais c'est une manière frappante de nous rappeler cette vérité: la détente est absolument nécessaire à tous. Elle l'est particulièrement à ceux qui doivent fournir un travail intellectuel; pour eux se vérifie encore plus que pour les autres l'axiome des médecins: le repos est le repas du cerveau.

Mais pourquoi tenir de tels propos à des gens du XXe siècle? N'est-ce pas prêcher à des convertis? Surtout en Amérique du Nord où les épidémies de loisirs sont plus fréquentes que les épidémies d'études. Il reste qu'on rencontre — surtout en temps d'examens et de récapitulation — des étudiants qui sont portés à mépriser ce que dit la sagesse des siècles sur la détente.

Donc il faut se détendre. Ce qui, dans bien des cas, revient à dire: il faut jouer. Ici, un autre problème. Faut-il embrigader les gens dans les sports organisés? Dans certaines maisons d'éducation on a proposé ce système. C'est une solution facile. Elle consiste à supprimer le problème.

Le sport organisé ne doit pas être obligatoire. Cette liberté forcera les chefs naturels du groupe à garder toujours leurs responsabilités, à sentir continuellement que la solution repose sur eux. Il leur faudra toujours demeurer en éveil pour trouver des initiatives nouvelles, ranimer l'enthousiasme, le leur autant que celui des autres — et faire en sorte que le domaine des loisirs demeure tou-

L'Association Forestière Québécoise fière de ses Clubs 4-H

L'association forestière québécoise, organisme privé d'éducation forestière populaire, tenait jeudi le 17 janvier à Québec, l'assemblée annuelle de son bureau de direction. Avec raison, l'A.F.Q. considère le mouvement 4-H comme son oeuvre de prédilection.

Chacun sait que les clubs 4-H ont été fondés en 1942 par l'Association forestière québécoise, laquelle a toujours continué de promouvoir, d'organiser et de maintenir l'idée 4-H, considérant son oeuvre, un peu comme la raison de sa existence. Le grand public se méprend parfois en classant l'A.F.Q. dans les entreprises du gouvernement. Ainsi ces mêmes gens croient que les clubs 4-H et l'A.F.Q. n'ont aucun lien de parenté. Comment alors les clubs 4-H pourraient-ils exister sans l'Association forestière québécoise? Comme une bonne mère, elle a toujours su garantir l'avenir du mouvement

CITE DE SAINT-JEROME
Demande de soumissions
Excavation et nivellement

Des soumissions cachetées seront reçues au Bureau du Greffier de la Cité de Saint-Jérôme, 280 rue Labelle, jusqu'à quatre heures de l'après-midi, lundi le 11 février 1963, pour des travaux d'excavation et nivellement.

Les dossiers seront disponibles au bureau des Ingénieurs de la Cité de Saint-Jérôme, à compter de jeudi le 7 février 1963 sur dépôt de la somme de \$25.00.

Seuls les entrepreneurs ayant une licence d'affaire de la Cité de Saint-Jérôme seront considérés.

Le soumissionnaire devra fournir en dépôt avec sa soumission un chèque accepté représentant 10% du montant de sa soumission.

La Cité de Saint-Jérôme ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Bureau des Ingénieurs.
Jean-Charles Ouellet, Ing. P.,
Ingénieur adjoint.

Loisirs St-Lucien

Classement final des équipes de hockey

MOUSTIQUES:

	J	G	P	N	P	C	Pts
Bisons:	12	8	3	1	28	11	17
Tigres:	12	5	5	2	34	21	12
Volants:	12	4	6	2	13	24	10
Renards:	12	4	7	1	19	38	9

Semi-finales: (2 dans 3)
série "A": Bisons vs Volants.
série "B": Tigres vs Renards.
PEE-WEE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Volants:	12	9	2	1	46	11	19
Renards:	12	7	4	1	30	30	15
Bisons:	12	6	4	2	68	14	14
Tigres:	12	0	12	0	5	89	0

Semi-finales: (2 dans 3)
série "A": Castors vs Lions.
série "B": Alouettes vs As.

Il nous est agréable de féliciter chaleureusement les capitaines André Lorrain, des Bisons moustiques, son frère Marc Lorrain, des Volants pee-wee et Alain Plouffe des Castors bantam qui ont conduit leur équipe au sommet du classement à la fin du programme régulier de hockey cette saison. Nous ne pouvons pas passer sous silence le merveilleux travail du capitaine Gaétan Lorrain des Volants moustiques qui a réussi à sortir son équipe de la cave du classement par

tout en lui assurant une liberté entourée de quiétude, favorisant ainsi son évolution, son adaptation, enfin sa croissance normale.

L'Association forestière québécoise poursuit depuis 25 ans déjà son oeuvre d'éducation forestière dans la province. Cette oeuvre, elle la réalise et par ses Associations forestières régionales et par ses "opérations C.P." et par son "Association 4-H Senior" et enfin par ses "clubs 4-H". Voilà donc autant de formules heureuses, initiatives de l'A. F.Q., servant à véhiculer l'idée de la conservation de nos ressources naturelles dans les différents milieux de la population. Par ailleurs, s'adressant précisément aux jeunes, avec ses clubs 4-H, l'A.F.Q. a voulu que ces derniers composent un mouvement de jeunes capable d'aider ses membres dans la pratique de leur formation.

Enfin, le bureau central des clubs 4-H et celui de l'A.F.Q., c'est le même local, à 915 St-Cyrille Ouest, Québec, telle une grande famille partageant le même toit. Dieu que la famille grandit!...

Les clubs 4-H résident à l'Association forestière québécoise à l'occasion de sa 24ième assemblée annuelle, leur loyauté filiale. Merci! Merci!

Les annonces à la TV vous ouvrent les portes. Plusieurs futures clientes attendent le service.

AVON

Si vous désirez un travail intéressant et profitable écrivez à:

Mme L. HUNEAU
12040 de Foutinacourt,
Montréal, P.Q.

OUI NOUS AVONS LE NOUVEAU DOMINION ROYAL WINTERIDE LE NOUVEAU PNEU QUI "Taille son propre chemin" à même la boue ou la neige. Il passe partout — en silence

RENSEIGNEZ-VOUS SUR WINTERIDE AUPRES DE

DE PNEUS DOMINION ROYAL

SERVICE DE PNEUS

DOMINION ROYAL TIRES

Bureau des Ingénieurs.
Jean-Charles Ouellet, Ing. P.,
Ingénieur adjoint.

POURQUOI ATTENDRE AU PRINTEMPS?

LES CROYANTS PARMIL LES INCROYANTS



Il est très rare qu'une journée se passe sans que la radio, la télévision et les journaux ne parlent de conditions économiques du Canada. Plusieurs facteurs, qui influent sur ces conditions, dépendent de nos idées. Le chômage saisonnier a présenté et présente encore dans certains milieux un exemple de l'idée qu'en hiver, tout un secteur de notre économie, qui est la construction, doit être réduit à sa plus simple expression.

Les campagnes, que mène le Comité d'Emploi d'Hiver de St-Jérôme, visent à mettre un peu plus d'équilibre dans notre économie locale, en répandant l'idée que de nombreux travaux de construction d'amélioration de maisons peuvent être exécutés, en hiver. Ce groupe de citoyens qui veut étendre la prospérité pour qu'elle puisse atteindre nos chômeurs, accomplit une oeuvre véritablement sociale.

Nous sommes heureux de publier aujourd'hui quelques-unes des nombreuses preuves que les gens de notre région ont bien répondu à l'appel, qu'ils sont à l'avant-garde et qu'ils font oeuvre de civisme.

FAITES-LE MAINTENANT

Voulez-vous favoriser l'économie de votre Cité ?

Faites-le maintenant.

Voulez-vous faire preuve de civisme ?

Faites-le maintenant.

Un tour sérieux du propriétaire vous fera découvrir facilement les travaux que vous pouvez faire exécuter dès maintenant.

Voulez-vous des suggestions ?

- Peinture à rafraîchir
- Pièce à décorer
- Plomberie à rénover
- Chauffage à améliorer
- Plancher à refaire
- Air climatisé à installer
- Tenture à nettoyer
- Sous-sol à transformer
- Système électrique à réparer
- Magasin à modifier
- Mur à replâtrer
- Meuble à rajeunir



Pourquoi le faire dès maintenant

PARCE QUE la main-d'oeuvre expérimentée est disponible.

PARCE QUE vous protégez votre propriété.

PARCE QUE des prêts pour l'amélioration des maisons sont à votre disposition.

PARCE QUE vous faites preuve de civisme en aidant vos concitoyens à gagner un salaire.

Pour votre main-d'oeuvre, adressez-vous à votre bureau local du Service National de Placement, Edifice Fédéral, St-Jérôme — Tél. : GE. 2-4385.

FAITES-LE MAINTENANT

AVEC UN PRÊT POUR L'AMÉLIORATION DES MAISONS

Les prêts pour l'amélioration des maisons sont accordés par l'entremise de votre banque en vertu de la Loi nationale sur l'habitation pour réfection ou réparation à l'extérieur ou à l'intérieur d'une maison, ainsi que pour un grand nombre d'autres travaux d'amélioration. Vous pouvez emprunter jusqu'à \$4,000 remboursables en une période allant jusqu'à 10 ans. Ces prêts peuvent également être consentis aux propriétaires d'immeubles en location.

FAITES-LE MAINTENANT

AVEC UN PRÊT POUR L'AMÉLIORATION DES FERMES

Les prêts pour l'amélioration des fermes, garantis par le gouvernement, sont offerts par l'entremise de votre banque, jusqu'à concurrence de \$7,500 et remboursables en une période allant jusqu'à dix ans. Ces prêts peuvent être appliqués à l'achat de tout genre d'équipement agricole et à l'amélioration de la maison ou des bâtiments de la ferme.



Autorisé par l'Hon. Michael Starr, Ministre du Travail du Canada.

QUELQUES RÉALISATIONS DES CROYANTS AUX TRAVAUX D'HIVER



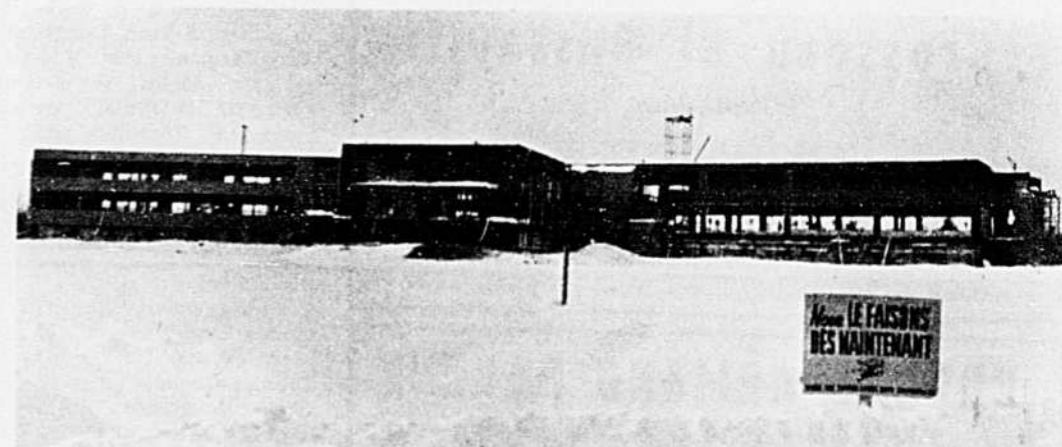
Le Motel Totem, Piedmont



Usine de filtration de St-Jérôme



Nouveau motel en construction à la sortie de l'autoroute



Ecole Supérieure Mère Marie-Anne, St-Jérôme



AGISSEZ DÈS MAINTENANT

Propriétaires !
Marchands !
Industriels !

Faites faire vos travaux de réparation, de décoration d'intérieur, de peinture ou de rénovation avant le printemps. La main-d'oeuvre qualifiée est disponible et les matériaux sont abondants.

Pour tout renseignements, adressez-vous au

BUREAU NATIONAL DE PLACEMENT

